



THALES LAS France  
Etablissement de Limours  
N° 3 7 juillet 2022

# Renouvellement des membres du CSE de Thales LAS de Limours

## Fin des négociations du protocole

Comme annoncé dans nos tracts N°1 et N°2, le syndicat SM-TE a participé à la négociation du protocole d'accord préélectoral (PAP) définissant les modalités des élections qui permettront le renouvellement des membres du CSE. La dernière réunion a eu lieu le 4 juillet. Les syndicats doivent vous rendre compte, ce que fait le SM-TE. Ce protocole préélectoral est mis à la disposition des syndicats pour signature du 6 au 13 juillet.

Les tracts du SM-TE spécifiques pour votre site de Limours sont téléchargeables sur notre site web :  
<http://www.travaillonsensemble.org/>

Les dernières élections ont eu lieu en septembre 2019 sur le site de Limours. Deux faits sont à signaler : une progression des effectifs et la mise en place du vote électronique.

### Evolutions des effectifs en trois ans :

	Scrutin du 24 septembre 2019 (Inscrits)	Effectifs provisoires en ETP au 4 juillet 2022	Ecart 2019/2022
1 <sup>er</sup> collège : Ouvriers, Administratifs et techniciens de niveau I à III inclus	11	23,16	+12
2 <sup>ème</sup> Collège : Administratifs et techniciens de niveau IV et V inclus	135	106,23	-29
3 <sup>ème</sup> collège : Ingénieurs et Cadres	797	899,33	+102
<b>TOTAL</b>	<b>943</b>	<b>1028,72</b>	<b>+85</b>

### Dates des élections :

Sous réserve de la double validité du protocole [1], le premier tour des élections aurait lieu du **vendredi 23 septembre au mardi 27 septembre 2022**. Si 2<sup>ème</sup> tour, du **mercredi 5 octobre au jeudi 6 octobre**. Notez bien ces dates : voilà une **occasion de renouveler la représentation du personnel de Limours, notamment avec le SM-TE**.

### Mise en place du vote électronique

Lors de la négociation du PAP, il a été rappelé qu'un accord de vote électronique pour les élections des CSE est signé depuis le 25 avril 2019 au niveau de la société Thales LAS par la CFTC et la CFE-CGC. La CFDT, la CGT et SUPPER ne sont pas signataires. Lors de la négociation du PAP de Limours, ces cinq syndicats ont affirmé être favorables au vote électronique. Seul le SM-TE a manifesté son opposition en rappelant les points suivants :

1. En vote électronique, les électeurs et les candidats sont dépossédés de leur faculté de contrôle et de vérification tout au long du processus électoral, or **c'est un fondamental du fonctionnement démocratique. Les modalités d'une élection doivent être simples pour que l'électeur, salarié ou citoyen, puisse exercer son droit de contrôle.**
2. A l'ouverture du scrutin en vote papier, lorsque le président du bureau de vote fait constater aux électeurs présents dans le bureau de vote que l'urne est vide, chacun peut le constater avec une *urne physique transparente*. Il n'en est rien avec une *urne électronique* qui est tout sauf transparente, et le simple affichage d'un compteur de votes à zéro ne le prouve pas. Il faudrait pour le constater avoir accès à la base de données, ce que le prestataire de vote refuse, et être un expert en *Technologies de l'Informatique et de la Communication*. **Ne confions pas la démocratie aux machines et leurs experts.**
3. **Aucun des syndicats représentatifs au niveau du Groupe THALES ne s'oppose plus au vote électronique.**
4. **Le vote électronique est opaque, ne garantit pas le secret du vote ni la sincérité du scrutin.**

[1] : la majorité des organisations syndicales ayant participé à sa négociation (SM-TE, CFDT, CGT, CFTC, SUPPER, CFE-CGC) et les organisations syndicales représentatives ayant recueilli la majorité des suffrages exprimés lors des dernières élections professionnelles (CFDT, CGT, CFTC, SUPPER, CFE-CGC)

Notre négociateur SM-TE du PAP sur le site de Limours, pour un contact, adhérer, ou être candidate (e) :  
[sm-te@travaillonsensemble.org](mailto:sm-te@travaillonsensemble.org)

## Répondez à notre questionnaire :

Mon appréciation sur les syndicats présents chez Thales LAS, site de Limours :	OUI	NON	Sans opinion
1. Les syndicats représentatifs chez Thales sont financés par mon employeur au niveau Groupe			
2. Je considère que c'est normal que les entreprises financent les syndicats de salariés			
3. Les syndicats présents sur le site de Limours communiquent suffisamment sur les vrais enjeux de l'Entreprise ou de l'Etablissement : Emploi, Négociations en cours, signature d'Accords, PAP			
4. Les syndicats présents sur le site de Limours sont disponibles pour prendre en compte nos revendications, ils nous consultent régulièrement			
5. Les syndicats présents sur le site de Limours font régulièrement des propositions en faveur des salariés quand celles de la Direction ne sont pas à la hauteur des attentes			
6. Les syndicats présents sur le site de Limours se font connaître auprès des jeunes et des nouveaux embauchés			

Mon appréciation sur la « Direction des Ressources Humaines » de THALES LAS Limours :	OUI	NON	Sans opinion
7. Les difficultés d'approvisionnement (métaux, composants électroniques) perturbent l'activité du site en impactant directement nos fournisseurs internes et externes (coûts, et délais), mais cela est bien géré par le site de Limours qui sait organiser le travail pour faire face à cette situation et répondre aux effets induits en termes de charge de travail			
8. Les nouveaux embauchés depuis 3 ans (une douzaine d'ouvriers-employés et une centaine d'Ingénieurs et Cadres) sont bien intégrés sur le site de Limours et les surfaces d'implantation et les installations de travail correspondent aux besoins			
9. La politique salariale et sociale est de bon niveau sur le site de Limours et les NAO (Négociations Annuelles Obligatoires) donnent satisfaction aux salariés, parce que les négociateurs ont obtenu un accord équilibré			
10. Les open-spaces, les bureaux libres, le télétravail généralisé, ont-ils eu des effets collatéraux (individualisation et dépersonnalisation du travail) ?			
11. Lors de la mise en place en décembre 2019 de la mutuelle obligatoire (complémentaire santé et prévoyance) signé par CFE-CGC, CGT, CFDT et CFTC en faveur d'HUMANIS, les représentants des salariés ont-ils signé un bon accord ?			

Mon appréciation sur le SM-TE :	OUI	NON	Sans opinion
12. Je souhaite avoir la possibilité de m'exprimer sur les actions des élus (CSE, CSSCT et Représentants de proximité), notamment au travers d'un cahier de doléances internet. Ex : en CSE, sur les accords discutés, l'affectation des budgets et subventions, les actions culturelles ...			
13. Je trouve intéressante la démarche syndicale renouvelée du syndicat SM-TE, exposée dans votre tract N°2, placée sous le seul contrôle de ses adhérents cotisants.			
14. Je souhaite apporter un soutien au SM-TE			

### Expression libre :

Pour nous permettre de mieux analyser les résultats, vous pouvez si vous le voulez décrire votre profil à grands traits :

HOMME  FEMME  AGE : 20 – 39 ans  40 – 54 ans  55 – 65 ans et plus   
 Ouvriers, Administratif  Maîtrise, Administratif, Technicien  I & C  Limours  Autre Thales  Prestataire

**QUESTIONNAIRE A RENVoyer** par mail à : [sm-te@travaillonsensemble.org](mailto:sm-te@travaillonsensemble.org)  
 ou au par courrier postal au **syndicat SM-TE – 6 bis rue de la Paroisse – 78000 VERSAILLES**

*Facultatif mais bien utile aux salariés de Thales qui s'organisent :*

Mon téléphone :	Mon adresse mail personnelle :
-----------------	--------------------------------

Contact : 06.98.05.13.80 / [sm-te@travaillonsensemble.org](mailto:sm-te@travaillonsensemble.org) / [@SyndicatSMTE](https://twitter.com/SyndicatSMTE)

Siège social : 6 bis rue de la Paroisse, 78000 VERSAILLES

Cliquez Adhérez : [www.travaillonsensemble.org](http://www.travaillonsensemble.org)

Cotisation de base 33 à 55 €/an